JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MARCEL CROZE

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 97 (1956), p. 49-64
<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1956__97__49_0>

© Société de statistique de Paris, 1956, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM
Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

VII

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

Au cours de cette chronique, nous étudierons d'abord l'évolution récente de la situation démographique et ses perspectives d'avenir, ainsi que les répercussions sur la pyramide des âges.

Puis nous donnerons quelques renseignements nouveaux d'ordre professionnel et social tirés du Recensement de 1954, ainsi que quelques indications sur les migrations intérieures.

I. — ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

A. Évolution récente du mouvement naturel de la population

Les données actuellement disponibles pour étudier l'évolution démographique de la France sont les statistiques définitives détaillées de l'année 1954 (1) et les résultats provisoires globaux de l'année 1955 (2). Le tableau 1 reproduit les résultats généraux depuis la fin de la guerre, avec le rappel des données relatives aux deux périodes 1930-1932 et 1935-1937.

Tableau 1. — *Évolution générale de la situation démographique.*

Années	Nombres en milliers								Proportions pour 1.000 habitants			Décès d'enfants de moins d'un an pour 1.000 naissances vivantes (taux de mortalité infantile)
	Population moyenne	Mariages	Divorces transcrits	Naissances vivantes	Mort-nés	Décès de tous âges	Décès de moins d'un an	Excédent des naissances sur les décès	Nouveaux mariés (taux de nuptialité)	Nés vivants (taux de natalité)	Décédés (taux de mortalité)	
1930-1932	41.500	327,9	21,1	735,4	25,7	662,6	56,63	+ 72,8	15,7	17,6	15,9	77,0
1935-1937	41.900	279,8	22,4	629,8	21,6	643,4	42,26	— 13,6	13,3	15,0	15,3	66,4
1946-1950	41.100	397,4	46,25	860,2	21,91	537,1	49,69	+ 323,1	19,3	20,9	13,1	59,1
1951-1955	42.700	313,9	30,81	810,3	18,55	534,9	31,73	+ 275,4	14,7	19,0	12,5	39,0
1951	42.200	319,7	33,64	822,8	20,05	561,9	38,04	+ 260,9	15,1	19,5	13,3	45,6
1952	42.500	313,9	32,53	818,5	18,76	521,1	33,44	+ 297,4	14,8	19,2	12,2	40,8
1953	42.700	308,4	29,94	801,1	18,47	553,4	30,19	+ 247,7	14,5	18,8	13,0	37,4
1954	42.900	314,5	28,66	807,2	17,98	515,3	29,48	+ 291,9	14,6	18,8	12,0	36,6
1955 (a)	43.300	313	29,3	802	17,5	523	27,5	+ 279	14,5	18,5	12,1	34,2

(a) Résultats provisoires.

1. *Mariages.*

Depuis 1951, la récupération des mariages retardés par la guerre était pratiquement terminée, néanmoins le nombre de mariages continuait à diminuer, à cause de l'évolution de la structure par âge de la population; l'examen des taux de fréquence des mariages par âge montrait en effet que la *nuptialité était stabilisée à un niveau voisin de celui de la période 1930-1932*, assez représentative de la nuptialité normale entre les deux guerres, car elle était suffisamment distante de la guerre pour ne plus en ressentir les perturbations et elle précédait immédiatement la crise économique.

Cette *diminution régulière du nombre de mariages s'est trouvée interrompue en 1954*, qui a compté 6.000 mariages de plus que 1953; quant aux résultats de 1955, ils sont à peine inférieurs à ceux de 1954 (313.000 mariages contre 314.500). Il est probable que cette évolution reflète l'amélioration du climat économique et social constatée en 1954. Mais les résultats du 4e trimestre 1955 semblent indiquer que le nombre de mariages devrait reprendre le mouvement de baisse régulière dicté par l'évolution de la structure par âge.

(1) « La situation démographique en 1954 », *Études statistiques*, supplément janvier-mars 1956 au *Bulletin mensuel de Statistique de l'I. N. S. E. E.*

(2) *Bulletin mensuel de Statistique*, mars 1956.

2. *Naissances.*

Des remarques analogues peuvent être faites au sujet de l'évolution de la natalité.

Depuis le maximum de 1949, le nombre de naissances diminuait chaque année; cette décroissance était normale après la période de récupération d'après guerre et aussi en raison de l'évolution décroissante de la nuptialité.

En 1954, on note au contraire une augmentation de 6.000 naissances; sans doute l'épidémie de grippe de 1953 avait quelque peu diminué la natalité de cette année; mais la diminution du nombre de mariages aurait dû entraîner cependant la continuation de la baisse. Son interruption témoigne, comme pour la nuptialité, d'une modification du comportement de la population.

La baisse d'environ 5.000 naissances constatée en 1955 est à peu près égale à celle devant résulter de l'évolution de la structure par âge de la population. *La fécondité n'a donc guère varié depuis 1954, et se maintient à un niveau un peu supérieur à celui de 1952-1953.*

Ces fluctuations sont toutefois d'ampleur restreinte. L'examen du tableau 2, donnant le nombre d'enfants nés de couples formés chaque année suivant la durée du mariage montre que dans l'ensemble, *le comportement des ménages formés depuis la libération est assez stable.*

TABLEAU 2. — *Naissance suivant le durée du mariage, pour les mariages conclus de 1943 à 1953.*

ANNÉE de mariage	NAISSANCES SURVENUES DEPUIS LE DÉBUT DU MARIAGE JUSQU'A LA FIN DE CHAQUE ANNÉE de mariage pour 100 mariages conclus en -										
	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953
1re	39,2	44,7	37,3	36,0	37,7	38,9	39,5	39,1	38,4	38,8	38,7
2e	69,0	74,8	68,2	69,0	68,8	69,5	69,9	69,6	68,2	68,9	
3e	93,3	99,8	91,8	93,6	93,4	93,6	94,3	94,3	92,8		
4e	114,1	120,7	112,6	114,8	113,9	114,0	115,2	115,8			
5e	131,7	139,6	130,6	132,7	131,5	131,6	133,3				
6e	147,3	155,7	145,4	147,5	146,3	146,6					
7e	161,2	169,6	158,1	160,3	159,1						
8e	172,9	181,2	168,8	171,2							
9e	182,7	191,1	177,9								
10e	191,3	199,9									
11e	198,7										

On peut résumer ce tableau en calculant le nombre moyen d'enfants nés au cours de 1,2... *n* années de mariage pour les couples formés de 1943 à 1953 (en excluant les mariages de 1944, qui s'écartent de la moyenne).

Après 1 an de mariage	0,38	enfant.
— 2 ans	0,69	—
— 3 ans	0,93	—
— 4 ans	1,14	—
— 5 ans	1,32	—
— 6 ans	1,47	—
— 7 ans	1,60	—
— 8 ans	1,71	—
— 9 ans	1,81	—
— 10 ans	1,89	—
— 11 ans	1,97	—

En extrapolant ces résultats, on peut évaluer ce que sera le nombre moyen final d'enfants par ménage, d'après le comportement actuel : 2,2 à 2,3 enfants contre 2,0 pour les mariages conclus vers 1925, soit une augmentation de 10 à 15 %.

Une étude analogue pourrait être faite pour les naissances des divers rangs, disons simplement ici qu'on peut en déduire la répartition des couples suivant le nombre d'enfants qu'ils ont eus au cours des *n* années de mariage (tableau 3).

TABLEAU 3. — *Répartition des couples, au terme de chaque année de mariage, suivant le nombre d'enfants qu'ils ont eus.*
(Résultats moyens pour les mariages conclus de 1945 à 1953.)

DURÉE DU MARIAGE	RÉPARTITION DES COUPLES					
	Ensemble des couples	Couples ayant eu :				
		0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
1 an	100	63	36	1	«	«
2 ans	100	42	48	9	1	«
3 ans	100	35	41	20	4	«
4 ans	100	31	35	25	8	1
5 ans	100	29	30	26	11	4
6 ans	100	27	27	26	14	6
7 ans	100	26	24	26	15	9
8 ans	100	26	22	25	16	11
9 ans	100	25	21	25	17	12

D'après ces résultats, la répartition finale des couples formés récemment serait la suivante comparée, aux couples formés vers 1925 :

	Couples actuels	Couples formés vers 1925
0 enfant	24	24
1 enfant	19	27
2 enfants	22	20
3 enfants ou plus	35	29
	100	100

La proportion des familles à enfant unique a donc diminué, au profit des familles de trois enfants et plus.

3. *Décès.*

Depuis la fin de la guerre, le nombre annuel de décès oscille autour du niveau moyen de 535.000. Les fluctuations sont imputables aux conditions sanitaires plus ou moins favorables au cours de l'hiver; certaines épidémies de grippe en particulier se traduisent par de fortes pointes de mortalité (1949, 1951, 1953). Quant à la tendance générale, on peut ainsi la résumer : *la mortalité par âge varie peu dans la seconde moitié de la vie et continue à diminuer au-dessous de 45 ans, notamment chez les enfants*, mais le vieillissement de la population, qui est une conséquence de la baisse de la mortalité, tend à provoquer une *augmentation régulière du nombre de décès.*

Le taux de mortalité infantile poursuit sa régression qui avait été ralentie

en 1954 par les grands froids de l'hiver; en 1955, il atteint sa nouvelle valeur minimale : 34,2 °/oo, mais il existe toujours de grandes différences entre les régions de France : dans plusieurs départements, le taux est inférieur à 25 °/oo (Hautes-Alpes, Aude, Charente-Maritime, Gers, Haute-Vienne), alors que 4 départements ont des taux supérieurs à 50 °/oo : Pas-de-Calais et Belfort (56), Somme (53), Corse (51).

Le tableau 4 donne la répartition des décès suivant les principales causes. La régression de la tuberculose se poursuit; l'importance de ce poste a diminué de moitié depuis 1946. La mortalité par maladies infectieuses est également en baisse constante. Les décès par cancer sont à peu près sans changement.

En revanche, on notera l'aggravation constante et importante de la mortalité par alcoolisme et cirrhose du foie, qui dépasse maintenant la mortalité tuberculeuse.

La mortalité par accidents continue à augmenter régulièrement.

Les décès par grippe ont été un peu plus nombreux en 1953 qu'en 1954.

TABLEAU 4. — *Décès suivant les principales catégories de causes.*

CAUSES DE DÉCÈS	1946	1954	1955 (1)
Tuberculose (toutes formes)	33.699	13.961	13.285
Grippe	2.369	2.414	2.992
Maladies infectieuses (2)	9.566	3.632	3.446
Cancers et leucémies	60.081	78.028	78.021
Autres tumeurs	3.136	3.919	4.002
Lésions vasculaires cérébrales	53.681	61.904	60.811
Maladies du cœur (3)	80.638	92.300	92.349
Affections vasculaires (4)	13.594	15.771	16.408
Pneumonie, broncho-pneumonie	58.488	22.209	21.362
Autres affections respiratoires		13.118	13.482
Alcoolisme	481	4.106	4.523
Cirrhose du foie	2.763	12.071	12.832
Affections digestives	24.356	13.481	13.576
Néphrites	64.526	5.412	5.378
Autres maladies		49.573	47.690
Suicides	4.519	6.978	6.712
Accidents et autres morts violentes	19.180	25.151	25.810
Sénilité et causes indéterminées	110.791	91.135	97.430
	541.868	515.163	520.109

(1) Résultats provisoires.
(2) Non compris la grippe et la syphilis.
(3) Y compris le rhumatisme articulaire aigu et l'hypertension artérielle avec répercussion cardiaque.
(4) Non compris les lésions vasculaires cérébrales et l'hypertension artérielle avec répercussion cardiaque.

4. *Conclusion.*

Après la période de retour à la normale qui a suivi la fin de la guerre, *on peut considérer comme assez stable le comportement actuel de la population à l'égard de la nuptialité et de la natalité;* la nuptialité est à peu près au même niveau que vers 1930, tandis que la natalité est supérieure d'environ 10 à 15 % à ce qu'elle était entre les deux guerres.

Quant à la mortalité, elle devrait encore diminuer; pourtant la reprise de l'alcoolisme risque de contrecarrer cette amélioration.

En particulier, la mortalité infantile est susceptible de réaliser encore de grands progrès, puisque dans certaines régions de France, le taux atteint déjà des valeurs voisines de 20 °/o.

Tableau 5. — *Évaluation de la population de la France au 1er janvier 1956.*

Année de naissance	Age (en années révolues)	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin	Année de naissance	Age (en années révolues)	Des deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin	Année de naissance	Age (en années révolues)	Les deux sexes	Sexe masculin	Sexe féminin
1955	0	780,7	398,6	382,1	1920	35	682,0	340,9	341,1	1885	70	324,3	127,2	197,1
1954	1	774,1	394,5	379,6	1919	36	411,9	206,0	205,9	1884	71	309,5	119,4	190,1
1953	2	766,2	389,3	376,9	1918	37	370,8	185,5	185,3	1883	72	286,2	109,6	176,6
1952	3	782,9	400,5	382,4	1917	38	324,8	161,0	163,8	1882	73	274,8	104,1	170,7
1951	4	775,8	393,8	382,0	1916	39	307,6	152,4	155,2	1881	74	254,5	95,8	158,7
1955-1951	0-4	3.879,7	1.976,7	1.903,0	1920-1916	35-39	2,097,1	1.045,8	1.051,3	1885-1881	70-74	1.449,3	556,1	893,2
1950	5	814,3	415,1	399,2	1915	40	381,5	188,4	193,1	1880	75	230,4	85,8	144,6
1949	6	824,4	419,5	404,9	1914	41	583,9	287,4	296,5	1879	76	218,4	82,6	135,8
1948	7	820,3	417,9	402,4	1913	42	595,2	296,3	298,9	1878	77	201,5	76,3	125,2
1947	8	817,1	415,6	401,5	1912	43	602,0	299,8	302,2	1877	78	186,9	70,7	116,2
1946	9	790,1	402,6	387,5	1911	44	568,6	281,9	286,7	1876	79	171,9	63,6	108,3
1950-1946	5-9	4.066,2	2.070,7	1.995,5	1915-1911	40-44	2.731,2	1.353,8	1.377,4	1880-1876	75-79	1.009,1	379,0	630,1
1945	10	593,3	302,6	290,7	1910	45	602,0	298,9	303,1	1875	80	150,4	54,8	95,6
1944	11	576,0	292,5	283,5	1909	46	600,9	297,5	303,4	1874	81	129,1	46,1	83,0
1943	12	576,9	294,6	282,3	1908	47	603,6	297,5	306,1	1873	82	108,6	38,5	70,1
1942	13	535,2	273,8	261,4	1907	48	592,4	293,3	299,1	1872	83	95,8	32,9	62,9
1941	14	484,4	245,5	238,9	1906	49	596,9	295,0	301,9	1871	84	65,1	22,2	42,9
1945-1941	10-14	2.765,8	1.409,0	1.356,8	1910-1906	45-49	2.995,8	1.482,2	1.513,6	1875-1871	80-84	549,0	194,5	354,5
1940	15	513,2	260,4	252,8	1905	50	591,7	292,6	299,1	1870	85	60,7	20,0	40,7
1939	16	563,6	284,2	279,4	1904	51	588,6	289,0	299,6	1869	86	47,7	15,4	32,3
1938	17	566,4	285,8	280,6	1903	52	582,9	286,5	296,4	1868	87	34,0	9,5	24,5
1937	18	572,6	290,3	282,3	1902	53	587,8	289,2	298,6	1867	88	25,7	6,8	18,9
1936	19	582,6	295,0	287,6	1901	54	574,7	281,3	293,4	1866	89	21,3	5,7	15,6
1940-1936	15-19	2.798,4	1.415,7	1.382,7	1905-1901	50-54	2.925,7	1.438,6	1.487,1	1870-1866	85-89	189,4	57,4	132,0
1935	20	587,4	296,7	290,7	1900	55	549,9	267,2	282,7	1865 et avant	90 et plus	50,4	12,9	37,5
1934	21	610,7	310,2	300,5	1899	56	536,1	258,0	278,1					
1933	22	606,4	307,1	299,3	1898	57	508,6	237,2	271,4					
1932	23	637,9	324,2	313,7	1897	58	495,6	224,9	270,7					
1931	24	645,0	328,3	316,7	1896	59	483,2	212,0	271,2	Population totale		43.430,0	20.948,0	22.482,0
1935-1931	20-24	3.087,4	1.566,5	1.520,9	1900-1896	55-59	2.573,4	1.199,3	1.374,1					
1930	25	659,6	336,4	323,2	1895	60	430,2	176,5	253,7	Moins de 20 ans		13.510,1	6.872,1	6.638,0
1929	26	625,4	318,2	307,2	1894	61	427,3	173,0	254,3					
1928	27	635,9	324,2	311,7	1893	62	422,7	171,2	251,5	20 à 64 ans		24.888,1	12.162,3	12.725,8
1927	28	631,1	321,6	309,5	1892	63	394,4	158,0	236,4					
1926	29	641,9	324,8	317,1	1891	64	389,8	150,5	230,3	65 ans et plus		5.031,8	1.913,6	3.118,2
1930-1926	25-29	3.193,9	1.625,2	1.568,7	1895-1891	60-64	2.064,4	838,2	1.226,2					
1925	30	642,4	324,3	318,1	1890	65	367,4	147,9	219,5					
1924	31	632,5	318,6	313,9	1889	66	375,9	151,4	224,5					
1923	32	635,5	317,2	318,3	1888	67	359,6	143,7	215,9					
1922	33	639,6	319,2	320,4	1887	68	350,5	139,8	210,7					
1921	34	669,2	333,4	335,8	1886	69	331,2	130,9	200,3					
1925-1921	30-34	3.219,2	1.612,7	1.606,5	1890-1886	65-69	1.784,6	713,7	1.070,9					

POPULATION DE LA FRANCE

Évaluation au 1er janvier 1956

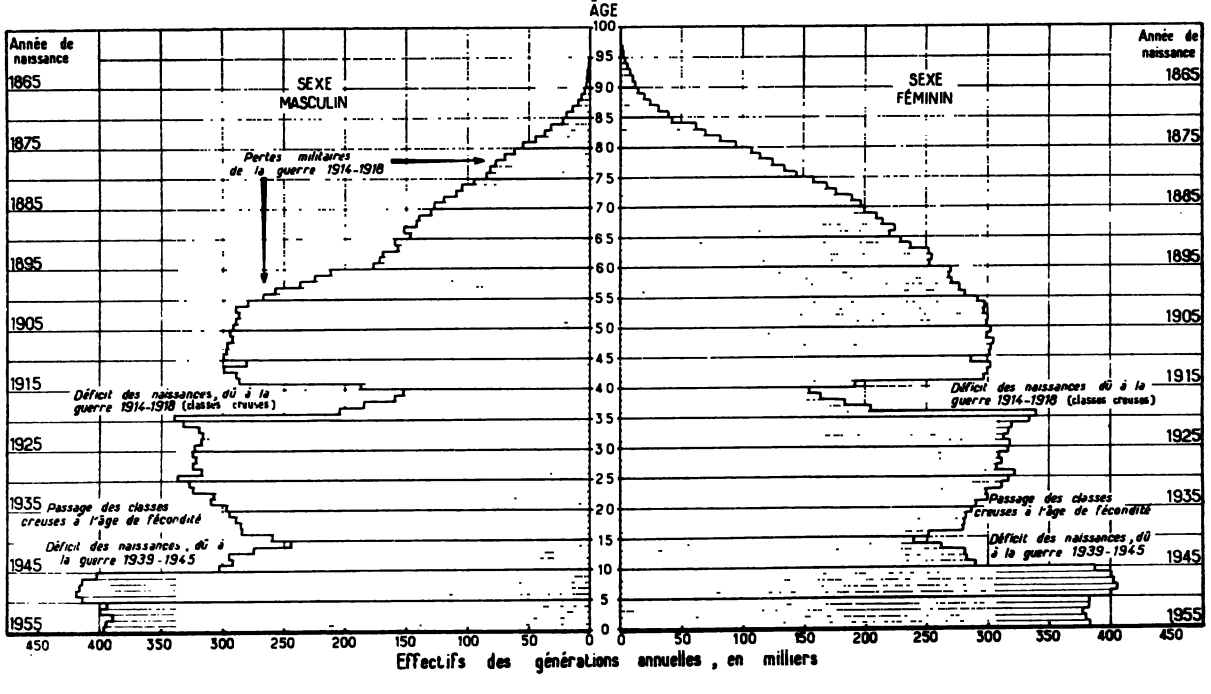

B. Évaluation de la population de la France, au 1er janvier 1956

La population totale de la France en mai 1954 pouvait être évaluée à 42.900.000 habitants (1).

Compte tenu du mouvement naturel de la population ainsi que d'une évaluation des mouvements migratoires, la population a évolué depuis cette date de la façon suivante :

1er janvier 1955	43.115.000
1er janvier 1956	43.430.000

Le tableau 5 fournit la répartition par âge de la population au 1er janvier 1956, illustrée par la pyramide des âges ci-après.

La base élargie de la pyramide est constituée par les générations importantes nées depuis la fin de la guerre, qui ont succédé aux « classes creuses » de la guerre et aux générations déjà peu nombreuses nées depuis 1933. Bien entendu, on note toujours la large entaille des classes « creuses » de la guerre 1914-1918 et la brèche des pertes militaires affectant les hommes à partir de cinquante-cinq ans environ.

Il est intéressant d'étudier l'évolution de cette structure par âge. Pour ce faire, il est commode de partager la population en trois grandes tranches d'âge — moins de 20 ans, 25 à 64 ans, 65 ans et plus — qui séparent très approximativement la population en âge d'activité (adultes) de la partie inactive (jeunes et vieillards) qui est à la charge de la première.

Le tableau 6 donne cette répartition, en nombres et en proportions, et indique également — ce qui est plus significatif, — les proportions de jeunes et de vieillards pour 100 adultes; ces derniers nombres donnent une idée des charges pesant sur la population en âge d'activité.

Tableau 6. — *Répartition de la population en trois grands groupes d'âges.*

Années	Population (en millier)				Répartition pour 100				Nombres pour 100 adultes		
	Total	Jeunes 0-19 ans	Adultes 20-64 ans	Vieillards (65 ans et plus)	Total	Jeunes	Adultes	Vieillards	Jeunes	Vieillards	Jeunes et vieillards
1901 (a) (b)	38.451	13.313	21.983	3.155	100,0	34,6	57,2	8,2	60,5	14,4	74,9
1921 (b)	38.797	12.271	23.013	3.513	100,0	31,6	59,3	9,1	53,3	15,3	68,6
1936 (b)	41.183	12.446	24.679	4.058	100,0	30,2	59,9	9,9	50,4	16,4	66,9
1946 (c)	40.150	11.847	23.860	4.443	100,0	29,5	59,4	11,1	49,7	18,6	68,3
1955 (c)	43.115	13.328	24.798	4.989	100,0	30,9	57,5	11,6	53,3	20,1	73,4
1956 (c)	43.430	13.510	24.888	5.032	100,0	31,1	57,3	11,6	54,3	20,2	74,5

(a) 87 départements. (b) Au recensement. (c) Au 1er janvier.

Le remplacement des générations peu nombreuses nées avant ou pendant la guerre par les générations d'après guerre entraîne un accroissement régulier de la charge des jeunes qui, égale à 54,3 pour 100 adultes, est voisine de ce qu'elle était en 1921 et inférieure à ce qu'elle était en 1901 (60,5).

(1) Conformément aux recommandations de l'O. N. U., cette évaluation comprend : d'une part les personnes recensées en France, d'autre part certaines personnes non recensées mais qui sont destinées à rentrer en France à plus ou moins brève échéance et y ont conservé des attaches (militaires du contingent en service hors de France, militaires de carrière et fonctionnaires en zones d'occupation et membres de leurs familles). Jusqu'ici la population ainsi définie avait été évaluée à 43.000.000 d'habitants, mais, à l'occasion de l'exploitation du recensement, on a été amené à apporter quelques corrections à ce chiffre provisoire.

Au contraire, la baisse de la mortalité se traduit par une augmentation constante de la charge des vieillards : elle est actuellement de 20,2 pour 100 adultes, contre 14,4 en 1901, soit une augmentation de 40 %.

Il convient de souligner que ces charges dépendent, d'une part, des nombres d'enfants ou de vieillards, mais, d'autre part, évidemment, du nombre d'adultes; en particulier, la population adulte est très diminuée depuis 1930 par l'existence des « classes creuses » de la première guerre.

C. Perspectives d'avenir

Ainsi qu'il ressort des analyses précédentes, un certain état d'équilibre démographique s'est établi depuis quelques années. Il devenait alors possible d'évaluer l'évolution démographique au cours des prochaines années, ainsi que ses répercussions sur l'effectif total de la population et sa composition par âge. Ce travail a été effectué par MM. Henry et Pressat; nous résumerons ici les résultats essentiels de leur étude (1).

1. *Mouvement naturel de la population*

Comme il est d'usage dans les calculs de perspectives, plusieurs hypothèses ont été envisagées par les auteurs, du moins pour les naissances et les décès. Cependant, en raison de l'écart relativement faible entre les évaluations de population calculées pour les diverses hypothèses, les résultats détaillés et les commentaires se rapportent uniquement à la combinaison des hypothèses moyennes que l'on peut résumer ainsi :

— maintien de la stabilité actuellement constatée de la nuptialité au niveau de la période 1930-1932;

— stabilisation de la fécondité à la limite inférieure probable correspondant au comportement actuel des couples (2,2 enfants nés par couple);

— stabilité de la mortalité au-dessus de 45 ans au niveau moyen de la période 1947-1952, baisse au-dessous de 45 ans, à un rythme déterminé par comparaison avec les Pays-Bas (1 à 45 ans) et la Suède (mortalité infantile).

Tableau 7. — *Perspectives du mouvement naturel de la population de 1955 à 1970*

ANNÉES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS	ACCROISSEMENT naturel	ANNÉES	MARIAGES	NAISSANCES	DÉCÈS	ACCROISSEMENT naturel
1955	313	802	523	279	1963. . . .	283	706	560	146
1956	309	788	549	239	1964. . . .	291	698	562	136
1957	302	776	550	226	1965. . . .	301	697	563	134
1958	294	763	552	211	1966. . . .	313	701	566	135
1959	288	750	554	196	1967. . . .	326	707	569	138
1960	283	738	556	182	1968. . . .	337	717	572	145
1961	281	725	557	168	1969. . . .	347	730	574	156
1962	280	715	559	156	1970. . . .	353	744	576	168

Nota. — Les perspectives de mariages et de naissances ont été légèrement corrigées de 1956 à 1958 pour tenir compte de l'évolution récente en 1954 et 1955, non encore connue au moment où ont été faits les calculs.

(1) Les premiers calculs effectués en partant des évaluations de population basées sur le recensement de 1946, ont été publiés dans *Population*, janvier Mars 1955 : Évolution de la population de la France jusqu'en 1970. De nouveaux résultats, qui tiennent compte des données du recensement de 1954, ont été publiés dans *Population*, janvier-mars 1956. C'est à ces derniers, assez peu différents d'ailleurs des premiers, que nous nous référons dans cette chronique.

Étant donné les hypothèses adoptées, qui admettent une relative stabilité, les variations du mouvement naturel qui ressortent du tableau 7 sont imputables essentiellement à l'évolution de la structure par âge de la population.

Le passage progressif à l'âge de nuptialité et de fécondité des classes peu nombreuses nées après 1933 et surtout pendant la guerre 1939-1945 entraîne une *baisse régulière des nombres de mariages et de naissances; il en sera ainsi jusqu'à ce que les générations nombreuses nées depuis 1946 arrivent à leur tour à l'âge adulte.* Les mariages diminueront donc jusqu'en 1962, pour atteindre le chiffre de 280.000, inférieur de 10,5 % à celui de 1955; puis ils augmenteront jusqu'après 1970; à cette date leur nombre dépassera déjà de 11 % celui de 1955. Les naissances atteindront en 1965 leur niveau minimal de 695.000, inférieur de 13 % au niveau actuel; en 1970, elles seront encore inférieures de 60.000 à leur chiffre actuel.

Quant aux décès, la baisse de mortalité supposée au-dessous de 45 ans sera plus que compensée par le vieillissement de la population, qui entraînera une *augmentation régulière, mais peu sensible, du nombre de décès* (5 % en 15 ans).

L'excédent de naissances sur les décès suit une évolution analogue à celle des naissances : le niveau minimal de 134.000 atteint en 1965 est inférieur de moitié au niveau actuel; en 1970, l'excédent ne sera encore que de 168.000. *Le taux d'accroissement annuel qui est actuellement de 6 à 7 ‰ s'abaissera donc jusqu'à 3 ‰ en 1965.*

2. *Population totale et structure par âge.*

Partant de la population au Recensement de 1954, on peut, à l'aide des perspectives du mouvement naturel, évaluer la population totale et sa structure par âge jusqu'en 1971. Le tableau 8 analogue au tableau 6, indique la répartition en trois groupes d'âge, tous les cinq ans.

TABLEAU 8. — *Perspectives de population au 1er janvier.*

ANNÉES	POPULATION (en milliers)				RÉPARTITION POUR 100				NOMBRE POUR 100 ADULTES		
	Total	Jeunes (0-19 ans)	Adultes (20-64 ans)	Vieillards (65 ans et plus)	Total	Jeunes	Adultes	Vieillards	Jeunes	Vieillards	Jeunes et vieillards
1956.	43.430	13.510	24.888	5.032	100,0	31,1	57,3	11,6	54,3	20,2	74,5
1961.	44.452	14.372	24.933	5.147	100,0	32,3	56,1	11,6	57,6	20,6	78,2
1966.	45.179	15.050	24.672	5.457	100,0	33,3	54,6	12,1	61,0	22,1	83,1
1971.	45.920	14.507	25.584	5.829	100,0	31,6	55,7	12,7	56,7	22,8	79,5

En 1971, la population totale de la France serait de 46.000.000 environ; l'augmentation en 15 ans serait donc de 2.500.000 personnes, soit près de 6 % de la population actuelle.

Le passage des classes peu nombreuses nées depuis 1933 dans la catégorie des adultes, qui comprendra encore les classes creuses de la première guerre, entraînera jusqu'en 1966 une diminution de ce groupe, qui ne représentera alors que 54,6 % de la population totale, contre 57,3 % actuellement et 60 % avant la guerre.

La proportion des jeunes et leur charge sur les adultes croîtra également jusqu'en 1966; notons cependant qu'à ce moment la charge égale à 61 % sera à peine supérieure à ce qu'elle était en 1901 (60,5 %).

Enfin le « vieillissement » de la population se poursuivra régulièrement : la proportion des personnes de 65 ans et plus atteindra 12,7 % en 1971 contre 11,6 % actuellement, 10 % avant la guerre et seulement 8,2 % en 1901.

Quant à la charge totale des jeunes et des vieillards, elle passera par son maximum en 1966 : 83,1 % contre 75 % actuellement (comme en 1901) et 67 % avant la guerre.

Nous n'avons analysé ici que les grandes composantes de la population. Mais bien d'autres mouvements auront des répercussions très importantes dans différents domaines. Les plus importantes sont dues à l'avance en âge des générations d'après-guerre. Disons simplement que les effectifs scolaires (6 à 13 ans) vont passer de 5.530.000 en 1956 à 6.380.000 en 1960, et que l'effectif des jeunes arrivant à 14 ans, qui est de 535.000 en 1956, sera de 789.000 en 1960, 816.000 en 1961, 819.000 en 1962, et 822.000 en 1963, soit entre 250.000 et 290.000 de plus qu'actuellement.

II — PREMIÈRES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1954 SUR LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DE LA POPULATION

Dans notre précédente chronique, nous avions commenté les principaux, résultats du Recensement de 1954 relatifs à la Population légale. Depuis lors, l'exploitation d'un sondage au 1/20e parmi les bulletins de recensement à fourni de nombreux tableaux statistiques, dont une partie importante a déjà été publiée. Nous reproduirons ici quelques données essentielles relatives à la structure professionnelle et sociale de la population.

1. *Répartition de la population active par branche d'activité.*

Jusqu'en 1936, la répartition essentielle établie lors des recensements était celle par branche d'activité, ou, pour employer la terminologie actuelle, par activité collective (par opposition aux métiers ou activités individuelles).

Les premiers résultats de 1954 sur ce sujet, publiés dans l'*Annuaire Statistique de la France* de 1954 (page XVI), sont commentés dans une étude parue dans *Études et Conjoncture*, d'où nous tirons les quelques indications suivantes.

L'évolution de la répartition par branche d'activité depuis 1906 est indiquée au tableau 9, qui appelle les remarques préalables suivantes :

— pour faciliter la comparaison des recensements successifs, on a indiqué l'effectif de la population active *civile*, en retranchant de la population active totale les militaires (y compris les militaires de contingent);

— ces résultats ne concernent que les *personnes ayant un emploi*, à l'exclusion des chômeurs, dont le nombre n'était important qu'en 1936;

— en raison des imprécisions de classement des personnes dans l'agriculture, on a séparé nettement le groupe « Agriculture, pêche, forêts » des autres branches qui constituent la population active non agricole.

TABLEAU 9. — *Évolution de la population active ayant un emploi de 1906 à 1954.*

ANNÉE du recensement	POPULATION ACTIVE TOTALE			Agriculture, pêche, forêts	POPULATION ACTIVE CIVILE NON AGRICOLE							
	Ensemble	Militaires (2)	Population active civile totale		Ensemble	Industrie	Transmissions transports Manutention et assimilés	Commerce, hôtellerie, débit de boissons	Banques, assurances, transactions, finances	Hygiène, services domestiques	Autres activités collectives	Activités collectives indéterminables
					• NOMBRE EN MILLIERS							
1906 (1). . .	20,482	594	19.888	8.845	11.043	5.936	732	1.885	225	1.144	762	353
1921	21.183	425	20.758	9.014	11.744	6.111	1.132	2.018	354	881	957	291
1926	21.151	351	20.800	8.196	12.604	6.926	1.114	2.165	394	865	940	200
1931	21.159	410	20.749	7.694	13.055	7.004	1.148	2.345	445	879	1.038	196
1936	19.396	508	18.888	7.171	11.717	5.735	1.042	2.355	427	843	1.114	201
1946	20.520	300	20.220	7.484	12.736	6.141	1.197	2.102	430	782	1.669	415
1954 (3). . .	20.271	482	19.789	6.400	13.389	6.853	1.005	2.444	435	698	1.699	255
1954 (4). . .	19.061	482	18.579	5.190								
					Proportions (%)							
1906 (1). . .			100,0	44,5	55,5	29,8	3,7	9,5	1,1	5,8	3,8	1,8
1921			100,0	43,4	56,6	29,5	5,5	9,7	1,7	4,2	4,6	1,4
1926			100,0	39,4	60,6	33,3	5,4	10,4	1,9	4,2	4,5	0,9
1931			100,0	37,1	62,9	33,8	5,5	11,3	2,2	4,2	5,0	0,9
1936			100,0	38,0	62,0	30,3	5,5	12,5	2,3	4,4	5,9	1,1
1946			100,0	37,0	63,0	30,4	5,9	10,4	2,1	3,9	8,3	2,0
1954 (3). . .			100,0	32,3	67,7	34,6	5,1	12,4	2,2	3,5	8,6	1,3
1954 (4). . .			100,0	27,9	72,1	36,9	5,4	13,2	2,3	3,8	9,1	1,4

(1) 87 départements.
(2) Dont les militaires du contingent.
(3) Population agricole évaluée d'après la même définition qu'aux recensements antérieurs.
(4) Population agricole évaluée d'après la nouvelle définition.

a) *Population agricole.* — Jusqu'en 1946, certaines personnes appartenant à des familles d'agriculteurs étaient considérées automatiquement comme agriculteurs lors de l'exploitation statistique. Il en résultait un certain gonflement de la population active agricole, accentué encore en 1946 pour des raisons particulières à la période d'après-guerre. Afin de serrer de plus près la réalité, en 1954 n'ont été considérées comme actives dans l'agriculture que les personnes l'ayant déclaré expressément. Ce changement de méthode s'est traduit par une diminution très sensible de la population agricole, supérieure à celle qu'explique l'évolution générale de ce secteur. Pour apprécier plus exactement les répercussions de cette dernière, l'I. N. S. E. E. a évalué un chiffre de population agricole en 1954 comparable à celui des précédents recensements. Les deux évaluations ainsi définies figurent au tableau 9.

Ancienne définition 6.400.000
Nouvelle définition 5.190.000

La population agricole évaluée avec l'ancienne méthode est donc en régression régulière : depuis 1921 elle a perdu 30 % de son effectif; alors qu'elle représentait encore 43,4 % de la population active en 1921, elle n'en constitue plus que 32,3 %.

Avec la nouvelle définition sa part n'est même plus que de 28 %.

b) *Population non agricole. — L'industrie, en forte augmentation par rapport à 1946 n'a pas retrouvé son effectif de 1931 et même de 1926, mais sa proportion*

actuelle (35 %) est cependant la plus élevée qu'on ait observée; signalons également que, si l'effectif global varie peu, d'importants changements ont eu lieu dans la répartition à l'intérieur de cette branche. La branche « Transports, transmissions, manutention et assimilés » a diminué de façon assez sensible; sur la différence de 192.000 en moins par rapport à 1946, on compte 100.000 pour la S. N. C. F.

Les groupes du secteur tertiaire sont en augmentation, à l'exception du groupe « Hygiène, services domestiques » (à cause de la diminution considérable du personnel domestique).

L'augmentation la plus nette affecte le groupe « Autres activités collectives » : professions libérales, artistes, fonctionnaires, etc...; elle est imputable surtout au développement du secteur administratif.

2. *Structure sociale de la population.*

L'adoption par l'I. N. S. E. E. d'un Code des *catégories socio-professionnelles* (1) a permis de développer lors du recensement de 1954 les statistiques sur la structure sociale de la population, qui n'étaient pas établies systématiquement dans les anciens recensements. Rappelons que le principe de ce Code est de rassembler dans une même catégorie les personnes qui présentent une certaine « homogénéité sociale »; le classement tient compte de la nature de la profession exercée et de la situation dans la profession. Le tableau 10 donne la répartition de la *population active par catégorie socio-professionnelle.* Il fait en outre intervenir la notion complémentaire de « *statut* », qui permet de distinguer les personnes à leur compte (indépendants ou employeurs), les « aides familiaux » (personnes aidant un membre de leur famille dans la gestion de son entreprise sans être juridiquement salariées) et les salariés du secteur public et du secteur privé (2).

---

(1) Le Code des catégories socio-professionnelles peut être consulté ou acheté à l'I. N. S. E. E.

(2) Les « catégories » et les « statuts » figurant au tableau 10 sont des regroupements de postes plus détaillés, apparaissant dans les tableaux complets qui ont été établis. Ainsi la catégorie « Ouvriers » comprend 9 postes.

TABLEAU 10. — *Population active par catégorie socio-professionnelle et statut en 1954.*

CATÉGORIE socio-professionnelle	Ensemble	STATUT					
		Patrons	Aides familiaux	Salariés du secteur privé	Salariés du secteur public	Sans emploi	Non déclaré
Agriculteurs exploitants	3.983.840	1.920.280	2.061.960	///	///	160	1.440
Salariés agricoles	1.152.560	///	///	1.124.420	12.260	14.400	1.480
Industriels	84.940	76.480	8.300	///	///	///	160
Artisans	760.460	676.680	82.420	///	///	360	1.000
Commerçants	1.450.400	1.092.740	355.720	///	///	780	1.160
Professions libérales	120.420	112.420	7.260	440	///	220	80
Cadres supérieurs	433.840	3.280	100	212.020	214.300	3.580	560
Cadres moyens	1.139.440	26.920	1.080	609.380	484.860	15.320	1.880
Employés	2.073.740	///	///	1.238.340	773.980	56.680	4.740
Ouvriers	6.443.400	///	///	5.262.920	979.000	196.940	4.540
Personnels de service	1.003.980	22.060	600	881.400	67.600	32.040	280
Artistes	46.180	16.840	460	19.440	5.400	3.940	100
Clergé	175.840	171.680	///	///	4.160	///	—
Armée et police	302.760	140	20	11.160	291.220	220	—
Non déclaré	10.300	2.260	960	760	240	4.580	1.500
ENSEMBLE	19.182.100	4.121.780	2.518.880	9.360.280	2.833.020	329.220	18.920

On peut tirer de ce tableau les deux tableaux 11 et 12 résumant la structure de la population active.

TABLEAU 11. — *Population active par catégorie socio-professionnelle en 1954.*

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	NOMBRE de personnes	%
Agriculteurs exploitants	3.984.000	20,8
Salariés agricoles	1.153.000	6,0
Ensemble des agriculteurs	5.137.000	26,8
Patrons de l'industrie et du commerce	2.296.000	12,0
Professions libérales et cadres supérieurs	554.000	2,9
Cadres moyens	1.139.000	6,0
Employés	2.074.000	10,8
Ouvriers	6.443.000	33,6
Personnels de service	1.004.000	5,2
Autres personnes actives	525.000	2,7
Non déclaré	10.000	///
ENSEMBLE	19.182.000	100,0

TABLEAU 12. — *Population active par statut en 1954.*

STATUT	NOMBRE	%
Patrons	4.122.000	21,5
Aides familiaux	2.519.000	13,1
Patrons et aides familiaux	6.641.000	34,6
Salariés du secteur privé	9.360.000	48,9
Salariés du secteur public	2.833.000	14,8
Salariés	12.193.000	63,7
Sans emploi	329,000	1,7
Non déclaré	19.000	///
ENSEMBLE	19.182.000	100,0

Mais ces tableaux ne concernent que la population active. Or, il serait intéressant de connaître également la structure sociale de la *population totale.* C'est le but des statistiques portant sur les *ménages* et les personnes qui les composent, données qui apparaissent pour la première fois en 1954 dans un recensement français. On trouvera à titre d'exemple au tableau 13 la *répartition des ménages suivant la catégorie sociale du chef de ménage et la répartition correspondante des personnes composant ces ménages.*

On notera que les agriculteurs ne constituent que 21,4 % de la population totale, chiffre plus voisin des 28 % trouvés pour la population active agricole avec la nouvelle définition que de celui résultant de l'ancienne définition (32 %).

La catégorie la plus nombreuse est celle des ouvriers, qui, avec 3.700.000 personnes, représentent 30 % de la population totale.

Le poste « personnes non actives » introduit une certaine imprécision dans ce tableau, mais il existe d'autres tableaux qui répartissent ce poste en quelques catégories plus précises.

TABLEAU 13. — *Ménages « ordinaires »* (1) *suivant la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 1954.*

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE du chef de ménage	MÉNAGES		PERSONNES DES MÉNAGES	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	1.761.000	13,1	7.093.000	17,2
Salariés agricoles	483.000	3,6	1.715.000	4,2
Ensemble des agriculteurs	2.244.000	16,7	8.808.000	21,4
Patrons de l'industrie et du commerce	1.461.000	10,9	4.761.000	11,6
Professions libérales et cadres supérieurs	453.000	3,4	1.609.000	3,9
Cadres moyens	688.000	5,1	2.078.000	5,0
Ensemble des patrons et cadres	2.602.000	19,4	8.448.000	20,5
Employés	955.000	7,1	2.799.000	6,8
Ouvriers	3.671.000	27,4	12.463.000	30,3
Personnels de service	338.000	2,5	762.000	1,9
Ensemble des employés, ouvriers et personnels de service	4.964.000	37,0	26.024.000	39,0
Autres personnes actives	269.000	2,0	902.000	2,2
Personnes non actives	3.334.000	24,9	6.972.000	16,9
Non déclarée	5.000	///	14.000	///
ENSEMBLE	13.418.000	100,0	41.169.000	100,0

III. — LES MIGRATIONS INTÉRIEURES

L'intérêt de la connaissance des migrations intérieures est évident : les problèmes de l'exode rural, de la concentration urbaine et du dépeuplement de certaines régions de France sont constamment évoqués.

Cependant, les données chiffrées permettant d'étudier ces questions ne provenaient jusqu'ici que des recensements; on ne connaissait ainsi que les balances

(1) Il s'agit uniquement dans ce tableau des personnes appartenant à des ménages « ordinaires », c'est-à-dire vivant dans des logements d'habitation ordinaires. En sont exclues les personnes appartenant à la population comptée à part, faisant partie de communautés (couvents, hospices), ou demeurant dans des établissements où elles vivent une vie plus ou moins commune (personnel des hôpitaux, des établissements d'enseignement, etc...).

migratoires nettes par département, ou la comparaison entre le département de naissance et le département de recensement.

Mais on ne disposait pas des renseignements suivants :

— nombre d'immigrants et nombre d'émigrants dans une circonscription donnée;

— répartition de ces migrants suivant différents critères, notamment le sexe et l'âge;

— origine des personnes arrivant dans une circonscription donnée, destination des personnes quittant une circonscription donnée.

A défaut de source complète analogue par exemple à l'état civil, l'Institut National de la Statistique a entrepris de profiter des opérations de gestion du Fichier Général des Électeurs dont il a la charge pour dresser des statistiques de migrations d'électeurs.

Ces statistiques ne sont pas parfaites, car elles ne concernent que le corps électoral (Français majeurs), et les prescriptions règlementaires ne sont pas toujours observées. Néanmoins, elles renseignent de façon valable sur le sens et l'ordre de grandeur relatifs des migrations dans les différentes régions.

Nous citerons ici à titre d'exemple quelques-unes des conclusions essentielles qui se dégagent des résultats publiés jusqu'ici (1).

On peut d'abord distinguer deux grandes catégories de mouvements : celles des personnes actives, celles des retraités.

Les *migrations de personnes actives* peuvent s'analyser ainsi :

— exode rural en direction des villes de toute importance avant 30 ans, en direction des villes petites et moyennes ensuite;

— départs des centres urbains moins importants vers les grands centres;

— les arrivées dans les villes se produisent soit dans la partie centrale, soit dans les banlieues proches;

— dans la deuxième moitié de la vie active, certaines personnes quittent le centre des agglomérations pour la périphérie.

A l'âge de la retraite, un certain nombre de personnes reviennent dans leur pays d'origine, tandis que d'autres se retirent dans les environs (quelquefois assez éloignés) des grands centres, dans des régions agréables ou dans de petits centres, où se trouvent des établissements de retraite.

Marcel Croze.

---

(1) *Bulletin mensuel de Statistique*, supplément avril-juin et juillet-septembre 1955 : « Les migrations d'électeurs de 1949 à 1953 ». *Études Statistiques*, janvier-mars 1956 : « Balance des migrations d'électeurs de 1950 à 1952. » *Population*, avril-juin 1956 : M. Croze, Un instrument d'étude des migrations intérieures : « Les migrations d'électeurs. »